



# DÉBATS DU SÉNAT

---

1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 71

---

## **MODERNISATION DU SÉNAT**

Recours au Règlement

Déclaration de

l'honorable Diane Bellemare

Le mardi 15 novembre 2016

## LE SÉNAT

Le mardi 15 novembre 2016

### MODERNISATION DU SÉNAT

[Traduction]

#### RECOURS AU RÈGLEMENT

**L'honorable Diane Bellemare (coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat) :** Honorables sénateurs, j'aimerais invoquer le Règlement. Je voudrais préciser que j'ai trouvé très offensants les propos que le sénateur Cowan a prononcés à mon égard aujourd'hui et la semaine dernière. Ses propos ont eu l'effet d'attaquer mon intégrité et ne sont pas justifiés dans la chronologie des événements qui m'ont amenée à devenir sénatrice indépendante.

Le sénateur Cowan rappelle continuellement et avec mépris le fait que je me sois abstenue de voter lors d'un vote en décembre 2014 concernant le projet de loi C-525, alors que cette démarche a été un élément important dans le cadre de mon affranchissement. Je me suis affranchie de ces caucus partisans.

Lorsque je suis arrivée au Sénat en septembre 2012, j'étais très heureuse de me joindre au caucus conservateur. J'ai toujours été loyale envers celui-ci, mais j'ai toutefois pris des positions lors desquelles j'ai affirmé mon indépendance, d'abord, dans le cadre du projet de loi C-377 en mai 2013 et, ensuite, lors d'une autre bataille, alors que j'essayais de convaincre mes collègues que des changements devaient être apportés au projet de loi C-525. Je me suis abstenue de voter à la fin par respect pour mon caucus; vous pourrez lire mon discours qui est consigné dans les *Débats du Sénat*. Par la suite, je me suis encore affranchie de mon caucus par rapport au projet de loi C-377; j'ai même été exclue du caucus en raison des positions que j'avais prises en cette Chambre contre ce projet de loi antisyndical. Je suis retournée au caucus par la suite et j'ai finalement décidé, le 8 mars 2016, de devenir sénatrice indépendante.

Or, le sénateur Cowan continue toujours d'insinuer à mon égard, de la façon dont il parle, que je n'ai pas été capable de m'assumer. Il a, à mon avis, attaqué mon intégrité, et c'est comme cela que je le reçois. Je crois que l'on ne doit pas, lors des discours prononcés au Sénat, attaquer des sénateurs de manière aussi personnelle. C'est la raison pour laquelle je tiens à soulever ce rappel au Règlement.

**L'honorable James S. Cowan :** Je n'ai certainement jamais eu l'intention d'insulter la sénatrice Bellemare ni d'attaquer son intégrité. J'ai simplement dit, l'autre jour, et je le répète aujourd'hui, que cela est venu de son allusion au fait que, d'une manière ou d'une autre, son abstention était en réalité — si je me souviens bien — un « non conciliant ».

Son abstention était une abstention et je lui ai simplement laissé entendre alors, et je le répète aujourd'hui, que nous faisons des choix et que nous devons assumer nos choix. Je me suis déjà abstenu et j'en ai assumé la responsabilité. Lorsque je vote par un oui ou un non ou que je m'abstiens, c'est un choix personnel. Tout ce que je dis, c'est que nous ne devons pas nous cacher derrière le Règlement ou autre chose pour justifier nos actions.

Nous sommes indépendants ici. Nous devons agir indépendamment, non pas des autres — ce n'est pas ainsi que nous fonctionnons —, mais des influences externes, à défaut de quoi, ce n'est pas un manquement de la part de l'institution, mais bien un manquement personnel.

Cependant, chose certaine, si j'ai dit quoi que ce soit que la sénatrice Bellemare a pris comme portant atteinte à son intégrité, ce n'était pas intentionnel. J'ai simplement décrit les faits comme je les ai vus. Elle a voté comme elle l'a fait. Elle en a assumé la responsabilité, ce que je respecte. J'ai fait un choix différent, et je lui demande de le respecter.

**Son Honneur le Président :** Comme le savent les honorables sénateurs, bien entendu, l'article 6-13(1) du Règlement dit ceci :

Les propos injurieux ou offensants sont non parlementaires et contraires au Règlement.

Je demanderais donc aux sénateurs d'éviter de prêter inutilement des motivations aux sénateurs qui se joignent au débat. Cela n'a pas sa place dans un débat. Nous débattons du contenu des motions et des projets de loi, et non de ce qui sous-tend les motivations personnelles d'un sénateur pour faire ce qu'il fait.

Je prie donc les honorables sénateurs de tenir des propos modérés et de respecter le décorum pendant tous les débats.